

LE DON ET L'APPUI DES DISPOSITIFS MÉDICAUX (DM), UN ENJEU PRIMORDIAL POUR LES PAYS EN VOIE DE DÉVELOPPEMENT (PVD)



Jean Pierre GARCIA PEREZ,
Technicien supérieur de dialyse,
AURAL, LYON



L'AURAL, Association pour l'Utilisation du Rein Artificiel de la région Rhône Alpes, est un établissement de santé à but non lucratif spécialisé dans les maladies rénales et la dialyse hors centre.



L'ASDM, Agence Solidaire des Dispositifs Médicaux a pour but de participer au développement et déploiement des dispositifs médicaux, d'être un pôle d'appui pour la formation, les projets,



HUMATEM, depuis 1999, l'association (Loi 1901) s'attache à faire progresser les pratiques des acteurs de santé et de solidarité internationale dans le domaine de l'appui à l'équipement médical.

Afin d'améliorer la qualité des transferts de matériel médical vers les structures de santé des pays en développement, Humatem gère une plateforme d'échanges qui se compose des 3 services complémentaires suivants :

- La banque de matériel médical pour la solidarité internationale.
- Biomédon, le réseau biomédical solidaire.
- Le centre de ressources sur l'appui à l'équipement médical.

L'action d'Humatem est en adéquation avec les principes directeurs de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) sur les dons d'équipements médicaux et s'inscrit activement dans l'Initiative Mondiale en faveur des Technologies de la Santé lancée par l'OMS en 2009. Cette initiative vise à promouvoir les actions ainsi que la production d'outils et de méthodes destinées à réduire les inégalités constatées dans l'accès aux technologies médicales.



L'OMS est l'autorité directrice et coordonnatrice, dans le domaine de la santé, des travaux ayant un caractère international au sein du système des Nations Unies.

Toutes ces associations comme l'AFIDTN (Association Française des Infirmières de Dialyse et de Transplantation et Néphrologie), l'AURAL (Association d'Utilisation du Rein Artificiel Lyonnais) et l'ASDM (Agence Solidaire des Dispositifs Médicaux) ont vocations à former, soigner et aider les patients dialysés. Certains Pays en Voie de Développement (PVD) n'ont pas cette chance et le don et l'appui des Dispositifs Médicaux (DM) sont pour eux des enjeux primordiaux.

Cette problématique des dons a été au cœur du colloque Equip'Aid et du forum de l'OMS. Quel bilan et perspectives peut-on en extraire ? L'ASDM a participé à ces congrès en partageant son expérience lors d'une intervention et d'un poster.

Le colloque Equip'Aid « Partager pour améliorer l'offre de soins » a rassemblé 183 participants pour 33 pays représentés. Son Objectif est de promouvoir les projets d'appui à l'équipement médical de qualité dans le domaine de la

solidarité internationale pour améliorer l'offre de soins dans les pays en développement et en transition.

L'ASDM a présenté son « Projet de développement de la dialyse dans le contexte humanitaire et solidaire » lors d'une session partage. En effet, elle explique que chaque rouage associatif comme l'AURAL et l'ASDM sont importants dans le domaine du don et de la solidarité pour développer la dialyse dans un contexte humanitaire. L'AURAL en donnant du matériel et l'ASDM qui suit et met en service les DM sont les garants d'une pérennisation du matériel.

Toute action commence en France, avec une mobilisation de personnel et du matériel, et se poursuit sur le terrain en s'adaptant sans cesse aux contraintes. La dialyse, traitement de suppléance de l'insuffisance rénale, est un soin technique et coûteux, nécessitant des compétences et une réglementation stricte.

L'AURAL et l'ASDM sont engagés dans le soutien humanitaire. L'ASDM a ainsi pu réaliser un centre de dialyse à Cotonou au BENIN en 2011. Il ne faut

pas croire que ce fut un long fleuve tranquille. Nous avons été confrontés en permanence à des difficultés. Le résultat est là, plus de 38 patients traités pour environ 7 000 dialyses.

Le deuxième Forum mondial de l'OMS sur les dispositifs médicaux fournira à la communauté mondiale de santé publique un lieu d'échange d'informations et de collaboration pour accroître l'accès aux dispositifs médicaux prioritaires de haute qualité, sûrs et appropriés. La conférence permettra aux utilisateurs finaux et les intervenants du milieu universitaire, les organisations internationales, l'industrie et les ONG de partager leurs expériences et défis dans l'accès aux dispositifs médicaux. L'objectif est la « Priorité des dispositifs médicaux pour la couverture maladie universelle ». Ce forum a réuni 568 participants pour 104 pays représentés. 303 interventions de toutes formes ont animé les débats. L'OMS est l'autorité directrice et coordonnatrice, dans le domaine de la santé, des travaux ayant un caractère international au sein du

système des Nations Unies. Elle est chargée de diriger l'action sanitaire mondiale, de définir les programmes de recherche en santé, de fixer des normes et des critères, de présenter des options politiques fondées sur des données probantes, de fournir un soutien technique aux pays et de suivre et d'apprécier les tendances en matière de santé publique.

L'objectif est multiple :

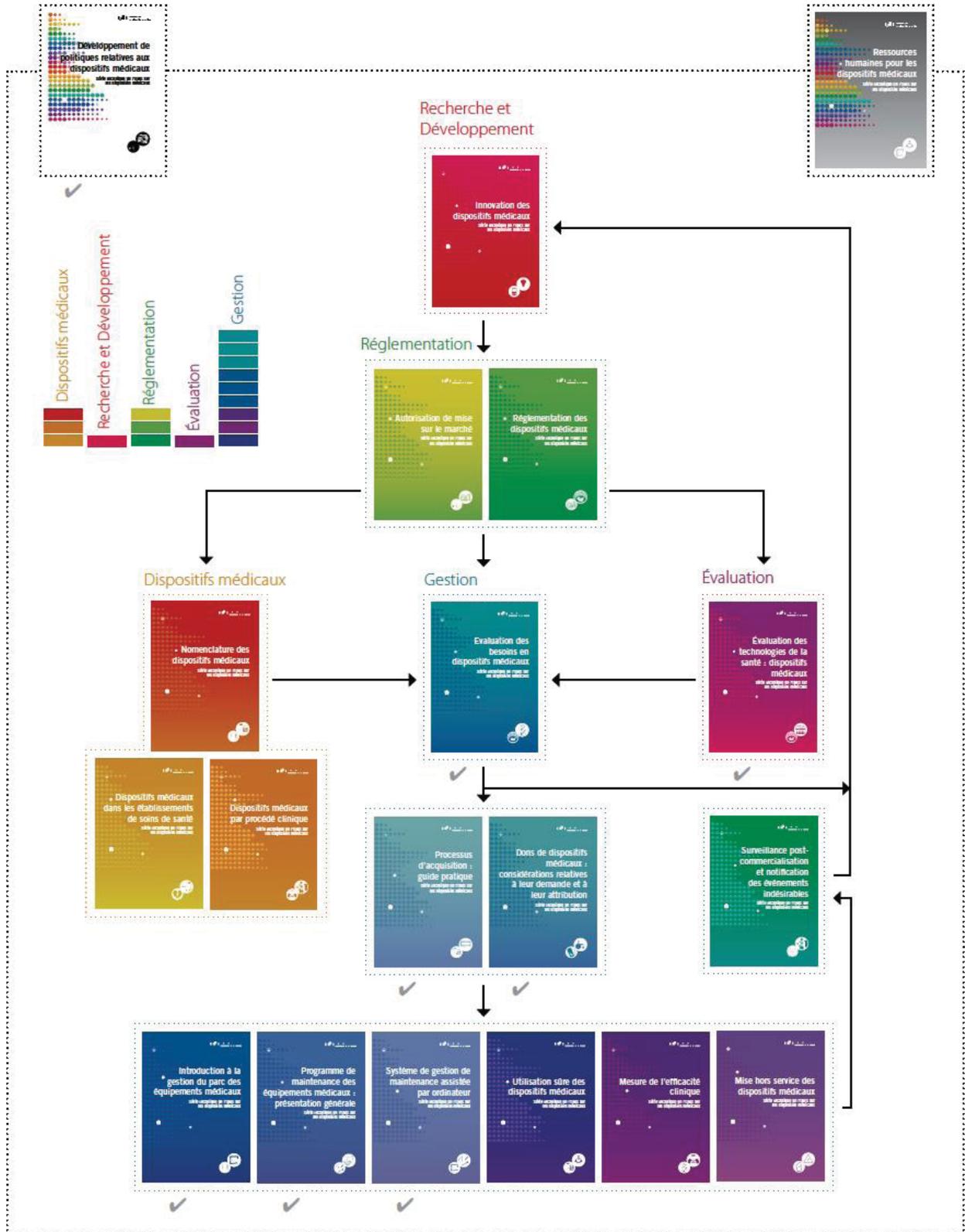
- Définir des méthodes d'amélioration de l'accès aux dispositifs médicaux prioritaires.
- Partager des preuves sur les meilleures pratiques en matière de technologies de la santé, l'évaluation, la gestion et la réglementation des dispositifs médicaux.
- Démontrer le développement et l'utilisation de technologies appropriées et innovantes qui répondent aux priorités sanitaires mondiales.
- Présenter les résultats de la mise en œuvre de la résolution mondiale de la Santé de l'Assemblée sur les technologies de la santé.

Les 10 règles d'or de l'OMS :

- Utilisez les lignes directrices de l'OMS relatives aux dons d'équipements médicaux
- Consultez les listes d'équipements médicaux définies par l'OMS selon le type de structure de santé
- Vérifiez les équipements avant de les envoyer
- Impliquez les ingénieurs et techniciens dans le processus de décision
- Ingénieurs et techniciens : faites entendre votre voix
- Mettez en place des commissions d'évaluation pour éviter de recevoir des « dons poubelles »
- Vous avez le droit de dire NON
- Grâce à internet, mettez-vous en lien avec les ingénieurs formés partout dans le monde
- Faites appel aux organes de régulation pour stopper les dons indésirables
- Chercher à développer des technologies innovantes pour répondre aux besoins des contextes pauvres en ressource

Organisation et droits des patients

L'OMS propose des revues de série technique sur les DM : améliorer l'accès à des DM sûrs et de qualité.



Le Bilan et la perspective des projets d'appui à l'équipement médical sont nombreux.

Les dons d'équipements médicaux sont conformes aux principes de développement durable et solidaire. Améliorer l'offre de soins, c'est améliorer la qualité de vie des populations.

La réalité est que « **certains pays, 80 % des équipements médicaux proviennent de dons, mais seuls 10 à 30 % sont opérationnels** ». La marge de progression est grande en matière de fonctionnement d'équipements médicaux.

Et pourquoi de tels résultats, nous constatons plusieurs facteurs comme :

- Un manque de formation chez les utilisateurs « infirmier(ère)s ».
- Ce matériel vient de multiples horizons et est difficilement gérable.
- Les dispositifs inadéquats, incomplets, obsolètes sont nombreux à finir abandonnés dans la cour des structures de santé.
- Les pièces détachées basiques sont difficiles à trouver.
- Le consommable est parfois introuvable mais surtout pour nous, trop cher !

Comment améliorer le fonctionnement des DM, c'est une problématique qui a besoin de nombreux axes de travail.

- Mettre en place des partenariats entre donateurs et bénéficiaires.
- Évaluer les besoins en rapport avec la structure.
- Livrer aux bénéficiaires un dispositif adapté.
- Donner du matériel en bon état de marche avec des pièces détachées et du consommable disponible pendant au moins 3 ans.
- Proposer des formations pour l'utilisation du dispositif aux infirmières.
- Accompagner le dispositif tout au long de son fonctionnement.

« Partager, ce n'est pas se débarrasser. C'est donner à l'autre ce dont vous-même avez besoin ».

Pour ne retenir qu'un chiffre : 18 milliards d'euros de dépenses annuelles pour l'achat de DM en France. C'est un marché colossal mais aussi un immense réservoir de matériel réformé qui ne demande bien souvent qu'à servir.

Un des axes majeurs de l'ASDM est de créer des ponts entre **infirmier(e) du « Nord et du Sud »** à travers des réseaux associatifs ou autres structures.

Attention ! Ne pas oublier les cadres infirmier(ère)s, techniciens et ingénieurs biomédical.

Former les infirmier(ère)s va augmenter leurs compétences à mieux soigner, mais également renforcer leurs positions au sein de la structure médicale dans laquelle ils travaillent.

Les infirmier(ère)s ont besoin de formation car ces nouveaux dispositifs médicaux demandent toujours plus de compétences.

N'oublions pas les techniciens biomédicaux qui sont complémentaires pour l'utilisation du matériel !

Les ingénieurs biomédicaux, cadres de santé ont besoin de formation mais aussi d'appui à leurs projets

Le plus grand bénéfice d'un partenariat, c'est la reconnaissance des infirmier(ère)s, techniciens, ingénieurs, cadres de santé au sein de l'hôpital

CONCLUSION

Développer le partenariat entre les associations biomédicales Nord et Sud, bref toutes les personnes qui gravitent autour des DM.

Avant de transférer tout dispositif médical, il y a lieu de faire une cartographie du matériel en place et des besoins pour chaque pays

À chaque DM, une formation, un suivi... Mais surtout,

On a besoin de vous !



© SPENGLER/B BRAUN/DRAEGER/SOMOSCAPE/COVESCO/EDLYS/HAAG-STREIT BK 9003/MC DOMAR GROUP/PHILIPS MEDICAL/MATERIEL MEDICAL ALSACE BOSSUE